

WAXOYL AG  
4153 Reinach

Date d'émission 08.03.2021, Révision 08.03.2021

Version 02. Remplace la version: 01

Page 1 / 13

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

**Waxoyl PF (Solution)**

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### 1.2.1 Utilisations pertinentes

Protection contre la corrosion

#### 1.2.2 Utilisations déconseillées

Aucun connu.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Société** WAXOYL AG  
Seewenweg 5  
4153 Reinach / SUISSE  
Téléphone +41-61-28177 94  
Téléfax +41-61-28177 85  
Site internet www.waxoyl.com  
E-mail info@waxoyl.ch

#### Secteur informatif

**Informations techniques** info@waxoyl.ch

**Fiche de Données de Sécurité** sdb@chemiebuero.de

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

**Organe consultatif** ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange [RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008]

Pas de classification.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Pictogrammes de danger

#### Mentions de danger

Aucun

#### Caractéristique particulière

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Contient: Acides sulfoniques, pétrole, sels de calcium. EUH208 Peut produire une réaction allergique.

### 2.3 Autres dangers

#### Dangers pour la santé

En cas d'ingestion suivie de vomissement, les matières peuvent pénétrer dans les poumons.

#### Dangers pour l'environnement

Ne contient pas de matières PBT ou vPvB.

#### Autres dangers

D'autres dangers n'ont pas été constatés dans l'état actuel des connaissances.

## SECTION 3: Composition / informations sur les composants

### 3.1 Substances

Non applicable

WAXOYL AG

4153 Reinach

Date d'émission 08.03.2021, Révision 08.03.2021

Version 02. Remplace la version: 01

Page 2 / 13

### 3.2 Mélanges

**Le produit est un mélange.**

Conc. [%]	Substance
15 - 25	Hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, <2% aromatiques EINECS/ELINCS: 918-481-9, Reg-No.: 01-2119457273-39-XXXX GHS/CLP: Asp. Tox. 1: H304 - EUH066
5 - 15	Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités CAS: 64742-55-8, EINECS/ELINCS: 265-158-7, EU-INDEX: 649-468-00-3, Reg-No.: 01-2119487077-29-XXXX GHS/CLP: Asp. Tox. 1: H304
1 - 5	Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant CAS: 64742-65-0, EINECS/ELINCS: 265-169-7, Reg-No.: 01-2119471299-27-XXXX GHS/CLP: Asp. Tox. 1: H304
1 - 2	Acides sulfoniques, pétrole, sels de calcium CAS: 61789-86-4, EINECS/ELINCS: 263-093-9, Reg-No.: 01-2119488992-18-XXXX GHS/CLP: Skin Sens. 1B: H317 SCL [%]: >= 10: Skin Sens. 1B: H317
<= 0,1	Acide 2-éthylhexanoïque, sel de manganèse CAS: 15956-58-8, EINECS/ELINCS: 240-085-3 GHS/CLP: Eye Irrit. 2: H319 - Repr. 2: H361d - STOT RE 2: H373 - Aquatic Chronic 2: H411

**Commentaire relatif aux composants** Ne contient pas de silicone.  
Ne contient pas ou moins de 0,1% des substances énumérées dans la liste (liste des substances dites préoccupantes, candidates pour la procédure d'autorisation-SVHC).  
Pour le texte intégral des mentions H: voir la SECTION 16.

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

<b>Indications générales</b>	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
<b>Après inhalation</b>	Assurer un apport d'air frais. En cas de malaises, se rendre chez le médecin.
<b>Après contact cutané</b>	En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
<b>Après contact avec les yeux</b>	Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
<b>Après ingestion</b>	Demander aussitôt l'avis d'un médecin. Ne pas faire vomir. Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets irritants

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes.  
En cas d'ingestion suivie de vomissement, les matières peuvent pénétrer dans les poumons.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

<b>Agent d'extinction approprié</b>	Eau pulvérisée. Dioxyde de carbone. Mousse stable aux alcools. Produits extincteurs en poudre.
<b>Agent d'extinction non approprié</b>	Jet d'eau.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risque de formation de produits de pyrolyse toxiques.

WAXOYL AG  
4153 Reinach

Date d'émission 08.03.2021, Révision 08.03.2021

Version 02. Remplace la version: 01

Page 3 / 13

### 5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Sol très glissant suite au déversement du produit.

Tenir à l'écart de sources d'inflammation.

### 6.2 Mesures de protection de l'environnement

Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile).

Ne rien rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. liant universel).

Le produit absorbé est à éliminer conformément à la réglementation en vigueur.

### 6.4 Référence à d'autres sections

Voir les SECTION 8+13

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques. Veiller à une bonne aspiration sur l'environnement de transformation.

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Nettoyer soigneusement la peau après le travail et avant les pauses.

Protéger la peau en appliquant une pommade.

Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Empêcher les infiltrations dans le sol.

Ne pas stocker avec des produits alimentaires et des aliments pour animaux.

Ne pas stocker avec des agents oxydants.

Conserver les récipients dans un endroit bien ventilé.

Conserver les récipients hermétiquement fermés.

Tenir à l'abri des échauffements/surchauffes.

Protéger du gel.

Stockage au frais.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir la SECTION 1.2

WAXOYL AG

4153 Reinach

Date d'émission 08.03.2021, Révision 08.03.2021

Version 02. Remplace la version: 01

Page 4 / 13

**SECTION 8: Contrôle de l'exposition / protection individuelle****8.1 Paramètres de contrôle****Composants possédants une valeur limite d'exposition (FR)**

Substance
Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités
CAS: 64742-55-8, EINECS/ELINCS: 265-158-7, EU-INDEX: 649-468-00-3, Reg-No.: 01-2119487077-29-XXXX
VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition: 5 mg/m <sup>3</sup> , brouillard d'huile
Hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, <2% aromatiques
EINECS/ELINCS: 918-481-9, Reg-No.: 01-2119457273-39-XXXX
VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition: 100 ppm, 525 mg/m <sup>3</sup> , OSHA
Carbonate de calcium
CAS: 471-34-1, EINECS/ELINCS: 207-439-9
VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition: 10 mg/m <sup>3</sup> , ACGIH
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités (< 3% d'extrait de diméthylsulfoxyde (DMSO))
CAS: 64742-54-7, EINECS/ELINCS: 265-157-1, EU-INDEX: 649-467-00-8
VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition: 5 mg/m <sup>3</sup> , vapeur d'huile

**DNEL**

Substance
Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités, CAS: 64742-55-8
Industrie, dermique, Effets systématiques à long terme, 0,97 mg/kg bw/day,
Industrie, inhalatoire, Effets locaux à long terme, 5,58 mg/m <sup>3</sup> ,
Industrie, inhalatoire, Effets systématiques à long terme, 2,73 mg/m <sup>3</sup> ,
Consommateurs, absorption orale, Effets systématiques à long terme, 0,74 mg/kg bw/day,
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant, CAS: 64742-65-0
Aucune DNEL disponible.,
Acides sulfoniques, pétrole, sels de calcium, CAS: 61789-86-4
Industrie, dermique, Effets locaux à long terme, 1,03 mg/cm <sup>2</sup> ,
Industrie, dermique, Effets systématiques à long terme, 3,33 mg/kg bw/day,
Industrie, inhalatoire, Effets systématiques à long terme, 11,75 mg/m <sup>3</sup> ,
Consommateurs, absorption orale, Effets systématiques à long terme, 0,833 mg/kg bw/day,
Consommateurs, dermique, Effets locaux à long terme, 0,513 mg/cm <sup>2</sup> ,
Consommateurs, dermique, Effets systématiques à long terme, 1,667 mg/kg bw/day,
Consommateurs, inhalatoire, Effets systématiques à long terme, 2,9 mg/m <sup>3</sup> ,

**PNEC**

Substance
Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités, CAS: 64742-55-8
Ingestion (alimentaire), 9,33 mg/kg food,
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant, CAS: 64742-65-0
Ingestion (alimentaire), 9,33 mg/kg food,
Acides sulfoniques, pétrole, sels de calcium, CAS: 61789-86-4
Ingestion (alimentaire), 16,667 mg/kg food,
Sol, 271 000 000 mg/kg soil dw,
Sédiment (Eau de mer), 226 000 000 mg/kg sediment dw,
Sédiment (Eau douce), 226 000 000 mg/kg sediment dw,
Station d'épuration/station de traitement des eaux (STP), 1000 mg/L,

WAXOYL AG

4153 Reinach

Date d'émission 08.03.2021, Révision 08.03.2021

Version 02. Remplace la version: 01

Page 5 / 13

Eau de mer, 1 mg/L,

Eau douce, 1 mg/L,

**8.2 Contrôles de l'exposition**

<b>Indications complémentaires sur la configuration des installations techniques</b>	Assurer une ventilation du poste de travail adéquate. Les procédés de mesure destinés à la réalisation de mesures au lieu de travail doivent répondre aux exigences de performances de la norme DIN EN 482. Des recommandations sont par exemple indiquées sur la liste des substances dangereuses IFA.
<b>Protection des yeux</b>	lunettes de protection. (EN 166:2001)
<b>Protection des mains</b>	0,4 mm Caoutchouc butyle, >120 min (EN 374-1/-2/-3). Les indications sont données à titre de recommandations. Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser au fournisseur de gants.
<b>Protection corporelle</b>	Vêtement de protection (EN 340)
<b>Divers</b>	Eviter le contact avec les yeux et la peau. Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection. Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse/pendant l'allaitement.
<b>Protection respiratoire</b>	En cas de dépassement des valeurs limites sur le lieu de travail ou en cas d'aération insuffisante : porter une protection respiratoire appropriée. Pour une brève exposition, appareil à cartouche filtrante combinée A-P2. (DIN EN 14387)
<b>Risques thermiques</b>	Aucun
<b>Limitation et surveillance de l'exposition de l'environnement</b>	Protéger l'environnement en appliquant les mesures de contrôle appropriées pour éviter ou limiter les émissions.

WAXOYL AG  
4153 Reinach

Date d'émission 08.03.2021, Révision 08.03.2021

Version 02. Remplace la version: 01

Page 6 / 13

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	liquide
Couleur	beige
Odeur	douce
Seuil olfactif	non applicable
Valeur du pH	Non applicable
Valeur du pH [1%]	Non applicable
Point d'ébullition [°C]	>= 175
Point d' éclair [°C]	>= 61
Inflammabilité (solide, gaz) [°C]	Non applicable
Limite inférieure d'explosion	0,5 Vol.%
Limite supérieure d'explosion	7,0 Vol.%
Propriétés comburantes	Non
Pression de vapeur/pression de gaz [kPa]	Non déterminé
Densité [g/ml]	1,1 (15 °C / 59,0 °F)
Densité de versement [kg/m <sup>3</sup> ]	Non applicable
Solubilité dans l'eau	insoluble
Solubilité autres solvants	Pas d'information disponible.
Coefficient de partage [n-octanol/l'eau]	Non déterminé
Viscosité cinématique	200 mPa.s (23°C)
Densité de vapeur relative	Non déterminé
Vitesse d'évaporation	Non déterminé
Point de fusion [°C]	Non déterminé
Température d'auto-inflammation	> 200
Temp. de décomposition [°C]	Non déterminé
Caractéristiques des particules	Non applicable

### 9.2 Autres informations

Aucun

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Aucun risque connu lors d'une utilisation conforme aux fins.

### 10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable sous des conditions normales.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réagit au contact avec agents d'oxydation forts.

Formation possible de mélanges inflammables avec l'air en cas d'échauffement au-dessus du point d'éclair et/ou en cas de pulvérisation ou de nébulisation.

### 10.4 Conditions à éviter

Voir la SECTION 7.2.

**WAXOYL AG**

**4153 Reinach**

Date d'émission 08.03.2021, Révision 08.03.2021

Version 02. Remplace la version: 01

Page 7 / 13

### **10.5 Matières incompatibles**

Agent d'oxydation

### **10.6 Produits de décomposition dangereux**

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

WAXOYL AG  
4153 Reinach

Date d'émission 08.03.2021, Révision 08.03.2021

Version 02. Remplace la version: 01

Page 8 / 13

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité orale aiguë

Produit
ATE-mix, oral, > 2000 mg/kg,
Substance
Hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, <2% aromatiques
LD50, oral, rat, > 15000 mg/kg,
Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités, CAS: 64742-55-8
LD50, oral, rat, >5000 mg/kg bw (OECD 401),
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant, CAS: 64742-65-0
LD50, oral, rat, 5000 mg/kg bw,
Acides sulfoniques, pétrole, sels de calcium, CAS: 61789-86-4
LD50, oral, rat, > 5000 mg/kg (OECD 401),

#### Toxicité dermale aiguë

Produit
ATE-mix, dermique, > 2000 mg/kg,
Substance
Hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, <2% aromatiques
LD50, dermique, lapin, > 3000 mg/kg,
Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités, CAS: 64742-55-8
LD50, dermique, lapin, >2000 mg/kg bw (OECD 402),
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant, CAS: 64742-65-0
LD50, dermique, lapin, 2000 - 5000 mg/kg bw,
Acides sulfoniques, pétrole, sels de calcium, CAS: 61789-86-4
LD50, dermique, lapin, > 4000 mg/kg (OECD 402),

#### Toxicité aiguë par inhalation

Produit
ATE-mix, inhalatoire (vapeur), > 20 mg/l 4h,
Substance
Hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, <2% aromatiques
LC50, inhalatoire, rat, > 5 mg/l,
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant, CAS: 64742-65-0
LC50, inhalatoire, rat, 2,18 - 5,53 mg/L air, 4h,

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification.  
En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  
Le données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification.  
En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  
Le données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  
Le données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.  
Pas de classification en raison des limites de concentration spécifiques aux substances.



WAXOYL AG

4153 Reinach

Date d'émission 08.03.2021, Révision 08.03.2021

Version 02. Remplace la version: 01

Page 9 / 13

<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</b>	Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification. En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Le données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée</b>	Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification. En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Le données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.

Substance
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant, CAS: 64742-65-0
NOAEL, dermique, lapin, 1000 mg/kg bw/day,
NOAEL, inhalatoire, rat, 980 mg/m <sup>3</sup> air,
LOAEL, oral, rat, 125 mg/kg bw/day,

<b>Mutagenèse</b>	Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification. En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Le données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.
<b>Toxicité sur la reproduction</b>	En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Le données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.
<b>Cancérogénèse</b>	Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification. En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Le données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.
<b>Danger par aspiration</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Remarques générales</b>	Aucun

**SECTION 12: Informations écologiques****12.1 Toxicité**

Substance
Hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, <2% aromatiques
LC50, (96h), poisson, > 1000 mg/l,
Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités, CAS: 64742-55-8
EL50, (24h), Daphnia magna, >10000 mg/l (OECD 202),
LL50, (96h), Pimephales promelas, >100 mg/l (OECD 203),
NOEL, (72h), Pseudokirchneriella subcapitata, >100 mg/l (OECD 201),
NOEL, (21d), Daphnia magna, >10 mg/l (OECD 211),
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant, CAS: 64742-65-0
LL50, (24h), Invertebrates, >10000 mg/l (OECD 202),
LL50, (96h), Pimephales promelas, >100 mg/l (OECD 203),
NOEL, (72h), Pseudokirchneriella subcapitata, >100 mg/l (OECD 201),
NOEL, (21d), Daphnia magna, 10 mg/l (OECD 211),
Acides sulfoniques, pétrole, sels de calcium, CAS: 61789-86-4
LC50, (96h), poisson, > 10.000 mg/l (OECD 203),
EC50, (3h), Boues activées, > 10.000 mg/l (OECD 209),

**12.2 Persistance et dégradabilité**

<b>Comportement dans les compartiments de l'environnement</b>	Non déterminé
<b>Comportement dans les stations d'épuration</b>	Non déterminé
<b>Biodégradabilité</b>	Non déterminé

**WAXOYL AG**  
**4153 Reinach**

Date d'émission 08.03.2021, Révision 08.03.2021

Version 02. Remplace la version: 01

Page 10 / 13

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Il ne faut pas s'attendre à des accumulations dans les organismes.

### 12.4 Mobilité dans le sol

Une substance qui s'écoule peut pénétrer dans le sol et entraîner des contaminations du sol et des nappes souterraines.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Inclassables de PBT ou de VPVB sur base de toutes les informations disponibles.

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Ne contient pas de substances aux propriétés perturbant le système endocrinien.

### 12.7 Autres effets néfastes

Aucun connu.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Les résidus de produits sont à éliminer dans le respect de la directive en matière de déchets 2008/98/CE ainsi que selon les réglementations nationales et régionales. Un code de nomenclature selon le Catalogue européen des déchets (CED) ne peut pas être déterminé pour ce produit, car une classification n'est permise qu'après l'indication des fins d'utilisation par le consommateur.

#### Produit

Disposition du même rang avec le traiter/l'autorité au besoin.  
Traiter dans une installation d'incinération, en tenant compte de la réglementation locale en vigueur.

**Catalogue européen des déchets (recommandé)** 080112

#### Emballage non nettoyé

Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.  
Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

**Catalogue européen des déchets (recommandé)** 150102

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU

**Transport routier vers ADR/RID** Non applicable

**Transport fluvial (ADN)** Non applicable

**Transport maritime selon IMDG** Non applicable

**Transport aérien selon IATA** Non applicable

**WAXOYL AG**

4153 Reinach

Date d'émission 08.03.2021, Révision 08.03.2021

Version 02. Remplace la version: 01

Page 11 / 13

**14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

Transport routier vers ADR/RID	MARCHANDISE NON-DANGEREUSE
Transport fluvial (ADN)	MARCHANDISE NON-DANGEREUSE
Transport maritime selon IMDG	NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"
Transport aérien selon IATA	NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

Transport routier vers ADR/RID	Non applicable
Transport fluvial (ADN)	Non applicable
Transport maritime selon IMDG	Non applicable
Transport aérien selon IATA	Non applicable

**14.4 Groupe d'emballage**

Transport routier vers ADR/RID	Non applicable
Transport fluvial (ADN)	Non applicable
Transport maritime selon IMDG	Non applicable
Transport aérien selon IATA	Non applicable

**14.5 Dangers pour l'environnement**

Transport routier vers ADR/RID	Non
Transport fluvial (ADN)	Non
Transport maritime selon IMDG	Non
Transport aérien selon IATA	Non

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Indication correspondante aux sections 6 à 8.

**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Non applicable

WAXOYL AG

4153 Reinach

Date d'émission 08.03.2021, Révision 08.03.2021

Version 02. Remplace la version: 01

Page 12 / 13

**SECTION 15: Informations relatives à la réglementation****15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

<b>PRESCRIPTIONS DE CEE</b>	2008/98/CE (2000/532/CE); 2010/75/UE; 2004/42/CE; (CE) 648/2004; (CE) 1907/2006 (REACH); (UE) 1272/2008; 75/324/CEE ((CE) 2016/2037); (UE) 2020/878; (UE) 2016/131; (UE) 517/2014
<b>RÈGLEMENTS DE TRANSPORT</b>	ADR (2021); IMDG-Code (2021, 40. Amdt.); IATA-DGR (2021)
<b>RÈGLEMENTATIONS NATIONALES (FR):</b>	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France 2016.
- Observer les restrictions d'emploi	Aucun
- VOC (2010/75/CE)	ca. 35 %

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Non applicable

**SECTION 16: Autres informations****16.1 Mentions de danger (SECTION 3)**

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
H361d Susceptible de nuire au fœtus.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.  
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

WAXOYL AG

4153 Reinach

Date d'émission 08.03.2021, Révision 08.03.2021

Version 02. Remplace la version: 01

Page 13 / 13

**16.2 Abréviations et acronymes:**

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route  
 RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses  
 ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure  
 ATE = acute toxicity estimate  
 CAS = Chemical Abstracts Service  
 CLP = Classification, Labelling and Packaging  
 DMEL = Derived Minimum Effect Level  
 DNEL = Derived No Effect Level  
 EC50 = Median effective concentration  
 ECB = European Chemicals Bureau  
 EEC = European Economic Community  
 EINECS = European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
 EL50 = Median effective loading  
 ELINCS = European List of Notified Chemical Substances  
 EmS = Emergency Schedules  
 GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
 IATA = International Air Transport Association  
 IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships carrying Dangerous Chemicals in Bulk  
 IC50 = Inhibition concentration, 50%  
 IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods  
 IUCLID = International Uniform Chemical Information Database  
 IVIS = In vitro irritation score  
 LC50 = Lethal concentration, 50%  
 LD50 = Median lethal dose  
 LC0 = lethal concentration, 0%  
 LOAEL = lowest-observed-adverse-effect level  
 LL50 = Median lethal loading  
 LQ = Limited Quantities  
 MARPOL = International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships  
 NOAEL = No Observed Adverse Effect Level  
 NOEC = No Observed Effect Concentration  
 PBT = Persistent, Bioaccumulative and Toxic substance  
 PNEC = Predicted No-Effect Concentration  
 REACH = Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals  
 STP = Sewage Treatment Plant  
 TLV@TWA = Threshold limit value – time-weighted average  
 TLV@STEL = Threshold limit value – short-time exposure limit  
 VOC = Volatile Organic Compounds  
 vPvB = very Persistent and very Bioaccumulative

**16.3 Autres informations****Méthode de classification****Positions modifiées**

SECTION 3 ajouté: Ne contient pas de silicone.

SECTION 8 ajouté: En cas de dépassement des valeurs limites sur le lieu de travail ou en cas d'aération insuffisante : porter une protection respiratoire appropriée.

SECTION 8 supprimé: Protection respiratoire en présence d'aérosol ou de brouillard de produit.

SECTION 8 ajouté: Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse/pendant l'allaitement.

Copyright: Chemiebüro®